



**ECOLE DU SKI FRANÇAIS**

*le plaisir ça s'apprend*

M. MICHALON Jean- Claude

JMS/YN  
Fonds de Prévoyance

Meylan, le 1er Juillet 2004.

Madame, Monsieur,

Nous avons vérifié que vous avez eu 58 ans au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2004

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir les pièces indiquées sur la feuille ci-jointe afin de pouvoir procéder à la liquidation de cette rente.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Restreinte de Mai 1996 a approuvé le principe suivant lequel les moniteurs prenant leur retraite doivent se tenir à disposition de leur Ecole de Ski Français.

Dans l'attente de votre dossier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sportives salutations.

Jean Marc SIMON  
Directeur Administratif et Financier.